

Interview de Cornelis Berkhouwer accordée à 30 jours d'Europe (Septembre 1974)

Légende: En septembre 1974, de retour d'Athènes, Cornelis Berkhouwer, président du Parlement européen, livre, dans les colonnes du mensuel 30 jours d'Europe, ses impressions sur une éventuelle adhésion de la Grèce à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; Réd. Chef Chastenet, Antoine. Septembre 1974, n° 194. Paris: Service d'Information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

URL: http://www.cvce.eu/obj/interview_de_cornelis_berkhouwer_accordee_a_30_jours_d_europe_septembre_1974-fr-0101131c-52c9-44e0-a168-bb585cc801d5.html

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

La Grèce, le Portugal, la démocratie et l'Europe

Une interview de C. Berkhouwer, président du Parlement européen

Cornelis Berkhouwer, député hollandais de tendance libérale (parti VVD) et président du Parlement européen depuis 1973, vient de séjourner à Athènes du 18 au 25 août. A son retour, il a accordé une interview exclusive à « 30 Jours d'Europe ».

30 Jours d'Europe : *Quels enseignements tirez-vous de votre voyage ?*

M. Cornelis Berkhouwer : J'ai été considérablement impressionné par le profond désir du peuple grec de se solidariser avec l'Europe et par ses appels afin que, de notre côté, nous lui témoignions notre solidarité. Tels sont les sentiments que m'ont exprimé les dirigeants politiques, mais aussi les Grecs de tous les milieux avec lesquels j'ai pu m'entretenir. Après mon passage à la télévision d'Athènes, les gens me reconnaissaient dans la rue et venaient vers moi pour me serrer la main, me remercier de ce que j'avais dit de l'évolution récente de leur pays et surtout me demander que l'Europe favorise au maximum le développement démocratique de la Grèce.

Ce peuple frappe donc vigoureusement à la porte de la Communauté. En tant que Président du Parlement européen, je suis décidé à tout faire pour qu'elle lui soit ouverte aussi largement que possible.

Q. : *A quelles conditions ?*

R. : Vous vous souvenez qu'un accord d'association a été conclu le 9 juillet 1961 entre la Communauté européenne et la Grèce. Depuis le coup d'État militaire du 21 avril 1967, il est pratiquement « gelé », notamment sous l'influence du Parlement européen qui a estimé inacceptable une collaboration étroite avec la dictature des colonels.

Il s'agit aujourd'hui non seulement de relancer cette association, mais encore de l'accentuer et de l'approfondir. Au cours de mon séjour à Athènes, j'ai notamment rencontré une dizaine de délégués grecs qui faisaient partie de la commission mixte qui, avant 1967, rassemblait parlementaires grecs et européens. Ils souhaitent que celle-ci se réunisse dès que possible et délibère de nouveau.

D'autres raisons militent en faveur d'une influence particulière du Parlement européen dans cette affaire. N'est-il pas le garant de l'esprit démocratique qui doit régner dans la Communauté ? C'est donc à lui de veiller que l'association de la Communauté avec d'autres pays tels que la Grèce – et demain leur adhésion pleine et entière à l'Europe unie – se déroule également sous le signe de la démocratie. Je l'ai indiqué nettement aux autorités d'Athènes et le Premier ministre Caramanlis m'a assuré que l'organisation d'élections libres figure en tête sur la liste des priorités que s'est fixé son gouvernement.

Q. : *Qu'attend la Grèce de l'Europe ?*

R. : Tout d'abord que nous ouvrons largement notre marché à ses produits agricoles et manufacturés. Mais aussi que les industriels européens investissent abondamment sur son territoire et que soient débloqués – et accrus – les prêts envisagés par la Banque européenne d'investissement : 55 millions de dollars ont été « gelés » à la suite du coup d'État des colonels.

Q. : *Ne pensez-vous pas que l'intérêt porté par la Grèce à l'Europe soit en proportion de ses désillusions à l'égard des Etats-Unis ?*

R. : Il ne faut pas accorder une importance démesurée à la vague d'anti-américanisme qui parcourt actuellement la Grèce. Sans doute le gouvernement hellène s'est-il retiré – comme la France – de l'OTAN, mais, de la même façon, il continue à adhérer à l'Alliance atlantique. A mon sens, il s'agit d'une démarche tactique, susceptible d'être révisée un jour.

En revanche, la démission de l'Europe face à la querelle gréco-turque à propos de Chypre est un signe inquiétant de l'incapacité politique de notre continent.

Q. :*N'est-il pas cependant encourageant de constater que, lorsqu'un pays se démocratise – aujourd'hui, la Grèce; hier, le Portugal – il se tourne vers la Communauté européenne et manifeste le désir d'y adhérer ?*

R. : Demain, ce sera peut-être le tour de l'Espagne, encore que la démocratie y progresse à pas comptés...

Certains objectent que la Grèce, qui manifeste dès maintenant le désir de passer de l'association à une adhésion pleine et entière à la Communauté, ainsi que le Portugal ne se trouvent pas dans une situation économique leur permettant de s'intégrer totalement à l'Europe. L'argument ne me paraît guère convaincant. Que pourrait-on dire de l'Irlande, de l'Italie, voire de la Grande-Bretagne ?

En vérité, les Grecs, les Portugais et les Espagnols se rendent compte à quel point la Communauté peut contribuer non seulement au développement de leur niveau de vie et à leur bien-être, mais aussi combien elle peut les aider à progresser sur la voie de la démocratie. En contrepartie, cela nous impose de démocratiser toujours davantage les institutions communautaires, afin que l'image de l'Europe unie que se font ces peuples corresponde de mieux en mieux à la réalité. C'est-à-dire que le rôle et les pouvoirs du Parlement européen doivent être développés.